



Pays de La
Châtaigneraie



ÉCOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE



À compter de
l'année scolaire
l'année 2026-2027

LE FONCTIONNEMENT

L'École de Musique Intercommunale du Pays de La Châtaigneraie propose un enseignement global de la musique permettant à chacun d'acquérir les notions nécessaires à une pratique amateur autonome. Les cours dispensés se déroulent en deux cycles, permettant à chaque élève d'évoluer à son rythme.

GS et CP	1 ^{er} CYCLE (dès le CE1)			2 ^{ème} CYCLE
	1 ^{ère} année	dès la 2 ^{ème} année	dès la 3 ^{ème} année	Suite à la validation du cycle 1
Éveil musical (1 heure)	Formation musicale (1 heure)	Formation musicale facultative (1 heure)	Formation musicale facultative (1 heure)	Formation musicale (1 heure)
			Formation instrumentale ou vocale (30 min)	Pratique collective (1 heure)
	Formation instrumentale ou vocale (30 min)		Pratique collective facultative (1 heure)	Formation instrumentale ou vocale (45 min)



1^{er} CYCLE : durée de 3 à 5 ans

Met en œuvre les bases de la pratique individuelle et collective de manière adaptée à l'âge et au niveau de l'élève. Le 1^{er} cycle prépare les élèves qui le souhaitent à l'examen de passage en 2^{ème} cycle, devant un jury.



2^{ème} CYCLE : durée de 3 à 5 ans

Permet de consolider les bases acquises en 1^{er} cycle et d'amener l'élève à une pratique musicale relativement autonome. L'évaluation continue tout au long du 2^{ème} cycle permet de valider l'acquisition des savoirs et d'évaluer son évolution.



Les cours se déroulent pendant la période scolaire de septembre à juin et en dehors des vacances scolaires.

Les futurs élèves peuvent assister à 3 cours d'essais lors des 3 premières semaines de l'année scolaire et ainsi s'engager, ou non, à suivre les cours dispensés par les professeurs de l'école de musique.



LES COURS



ÉVEIL MUSICAL

Ce cours collectif (à partir de la grande section) permet à chacun de découvrir de manière ludique l'univers musical grâce à son corps, sa voix et son oreille. C'est le premier contact avec les instruments.

FORMATION INSTRUMENTALE

Ce cours individuel, dispensé par un enseignant spécialisé, est la base de la pratique de l'instrument choisi par l'élève au cours du cycle 1 et 2. Il est complété par la formation musicale et la pratique collective.

FORMATION MUSICALE

Ce cours collectif est destiné à l'apprentissage des différents fondamentaux musicaux (culture musicale, lectures, développement de l'oreille, du rythme...).

PRATIQUE COLLECTIVE

Ce cours collectif, sous forme d'ateliers, permet aux élèves de jouer des œuvres communes et d'apprendre à pratiquer ensemble.

LES MOMENTS MUSICAUX

Régulièrement les élèves, et sur proposition de leurs professeurs, sont invités à se produire en audition.



LES INSTRUMENTS ENSEIGNÉS*

- **Chant**
- **Cordes** : guitare, piano, violon, ukulélé, basse
- **Instruments traditionnels** : accordéon diatonique
- **Percussions et batteries**
- **Vents** : clarinette, flûte traversière, saxophone

*sous réserve des places



LES TARIFS

Enseignements				Prix/ an*
GS et CP	Eveil musical			122 €
De 7 à 17 ans	Cycle 1	1 ^{ère} et 2 ^{ème} année	FI / FM	190 €
		A partir de la 3 ^{ème} année	FI + FM + PC	
	Cycle 2	Si validation cycle 1	FI + FM + PC	220 €
18 ans et plus	FI			326 €
	FM + PC			138 €
	Cycle 1	FM + FI		380 €
		FI + PC		
	Cycle 2	FI + FM + PC		
	Pour un élève adhérent à une formation musicale associative du territoire			165 €
Pour tous les élèves			Prix/an*	
Droits d'inscription (facturés en octobre)			25 €	
Location d'instrument uniquement pour la 1 ^{ère} année			15 €	

Pour les familles, réduction applicable pour la 2^{ème} inscription ou 2^{ème} instrument (25 %) au sein d'un même foyer fiscal, et pour la 3^{ème} inscription ou le 3^{ème} instrument (50 %) au sein d'un même foyer fiscal, hors droit d'inscription.

LÉGENDE :

FI : Formation Instrumentale

PC : Pratique Collective

FM : Formation Musicale



PRATIQUER AUTREMENT



Les élèves pourront compléter leur apprentissage lors de Masters Classes où des artistes, jouant sur des scènes nationales ou internationales, leur apporteront conseils et savoir-faire.

Les élèves pourront aussi pratiquer lors des auditions, festivals, ... ou dans les formations instrumentales ou vocales associatives du Pays de La Châtaigneraie.

INFORMATIONS PRATIQUES



École Intercommunale de Musique

Espace La Taillée - 24 chem.de La Taillée
85120 La Châtaigneraie



Tél : 02 41 75 09 93

Mail : info@ccplc.fr